

Cyberattaque décortiquée pour en prévenir d'autres

RUAG Des détails ont été donnés hier sur l'attaque de cyberespionnage contre l'entreprise d'armement Ruag, révélée il y a quelques semaines. Cela afin de sensibiliser entreprises et administrations à ce genre d'attaque.

Plus de 20 Go de données ont été volées. Des données de la messagerie de l'Administration fédérale «semblent faire partie du lot», mais aucune information personnelle privée de collaborateurs n'a été touchée.

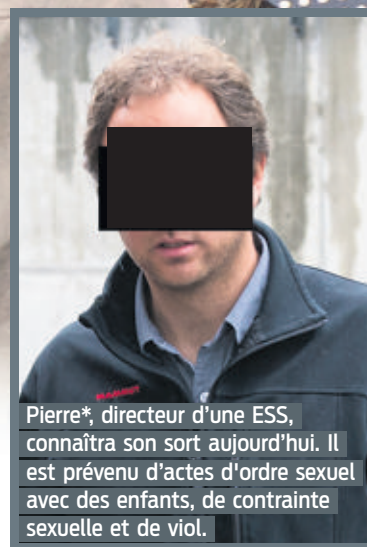
Attaque complexe

L'attaque a été menée de manière très ciblée et professionnelle. Les pirates informatiques ont utilisé un logiciel malveillant appartenant à la famille Turla. Pour ne pas être détecté, Turla utilise un code impénétrable. L'attaque a commencé au plus tard en septembre 2014. La cyberattaque

s'est déroulée en plusieurs étapes. D'abord les pirates ont rassemblé un maximum d'informations sur Ruag. Ensuite, un profil du système informatique a été créé, puis l'attaque a été lancée, de manière hiérarchisée. Des «drones de travail», ne communiquant pas avec l'extérieur, se contentaient de voler les données. Ils les transmettaient ensuite aux «drones de communication» qui les exfiltreraient hors du système informatique de Ruag vers des serveurs nommés «commande et contrôle».

La centrale MELANI recommande d'actualiser continuellement la mise à jour de la protection informatique, ou d'installer AppLock, qui verrouille le système et le profil de ses utilisateurs. Elle recommande aussi de séparer la gestion du système du trafic lié aux affaires. ● **ATS**

LE PROF DE SKI A-T-IL VIOLÉ SON ÉLÈVE?



Pierre*, directeur d'une ESS, connaît son sort aujourd'hui. Il est prévenu d'actes d'ordre sexuel avec des enfants, de contrainte sexuelle et de viol.

ABUS SEXUELS Une jeune femme accuse son ancien moniteur de l'avoir contrainte. Celui-ci nie tout geste déplacé. La procureure abandonne les charges contre lui. Rarissime.

L'acte d'accusation est accablant. Si accablant que le prévenu, un professeur de ski de 40 ans, est condamné avant même de passer le seuil du Tribunal de Vevey. Le teint hâlé, la tête de l'emploi, il arrive, hier matin, avec son épouse. Fatigué par une procédure interminable et un procès qu'il ne comprend pas, il se présente serein. Juste derrière lui, l'on aperçoit un essaim de parapluies qui protègent des regards

Amandine* porte plainte contre Pierre*, son ancien moniteur qui officie dans une petite station des Alpes vaudoises, là où sa famille avait ses habitudes et le considérait comme un proche. C'est le début d'un cataclysme ravageur pour tous.

Réminiscence tardive

Grâce à des flash-back et des réminiscences qui lui sont revenues tardivement alors que son état psychologique et physique périlait,



« Je ne doute pas de sa bonne foi, mais tout est de l'ordre du subjectif »

Myriam Bourquin, procureure

celle qui l'accuse depuis 5 ans. Le ciel est en colère, la belle étudiante genevoise de 27 ans ne l'est pas. Fragile et fragilisée, elle souffre et attend que son bourreau présumé passe aux aveux. En janvier 2011,

la jeune fille prétend que son prof de ski a abusé d'elle entre l'hiver 1997 et l'hiver 2005, de l'âge de 8 ans à presque 16 ans. Des frôlements déplacés en cours de ski, des attouchements sur les pistes dans des

matismes et à détailler ses dénonciations. Elle est réellement bouleversée, peine à respirer, pleure. Elle revit chaque parole prononcée. Les dates et les circonstances exactes manquent cruellement, les indices probants sont inexistantes et les approximations sont légion: «Je me rappelle du moment. Pas avant, pas après.»

L'accusation renonce

Face à une absence de culpabilité démontrée et de faits avérés, la procureure Myriam Bourquin abandonne l'accusation: «Je suis convaincue qu'Amandine a subi un traumatisme. Je ne doute pas de sa bonne foi, mais tout est de l'ordre du subjectif. Le médecin l'a dit: la mémoire est complexe.»

La défense, par la voix de Me Coralie Devaud, enjoint la Cour à «se fonder sur un faisceau d'indices» pour condamner Pierre. Avocate du prof de ski, Me Katia Pezuela plaide l'acquiescement, n'hésitant pas à parler «d'un processus pénal associé au processus thérapeutique de la jeune plaignante».

Jugement cet après-midi.

● **EVELYNE EMERI**
evelyne.emeri@lematin.ch

* Prénoms d'emprunt



Cire en feu à Einsiedeln

INCENDIE La Vierge noire de l'abbaye d'Einsiedeln (SZ) n'a pas sauvé la fabrique de bougies voisine. Hier vers 12 h 45, le feu s'y est déclaré et – très bien alimenté par la cire – tout l'après-midi il a donné du fil à retordre aux pompiers. Les employés ont pu quitter le bâtiment à temps, et personne n'a été blessé. On ignore encore ce qui a pu provoquer ce sinistre.

EN BREF

On recycle bien l'électronique

DÉCHETS L'an dernier, les Suisses ont recyclé 134 000 tonnes, soit 16 kilos par habitant, d'appareils électriques et électroniques. C'est un peu moins qu'en 2014, mais les téléviseurs et les ordinateurs sont toujours moins lourds et le nombre total d'appareils rendus a en fait augmenté.



Fotolia/Pedro Nunes

Sacs taxés dans le Bas-Valais

POUBELLES La taxe au sac doit devenir réalité dans le Valais romand également, dès le 1er janvier 2018. Les nouveaux sacs-poubelle de 35 litres coûteront 1 fr. 90.



Keystone/Laurent Gillieron

SMS

● **MÉTÉO** En 24 h, on a passé de l'été à l'hiver, avec une perte de 22 degrés. Des flocons sont tombés jusqu'à 900 m.

● **MEURTRE** Un homme de 59 ans a été arrêté à l'aéroport de Barcelone en rapport avec le meurtre d'une Allemande à la mi-mai en Thurgovie.

● **LOUP** Huit moutons ont été tués ces derniers jours près d'Isenthal (UR).

ÉNERGIE SOLAIRE

Le physicien suisse Christophe Ballif a reçu le Prix Becquerel 2016.



02:23

Sur Internet, une jolie inconnue vous demande votre numéro. De compte.

Là maintenant, vous réalisez que vous surfez en eaux troubles.

Legis digit®

Protection juridique numérique

Groupe Mutuel
Assurances
Versicherungen
Assicurazioni

Assuré. Là. Maintenant.

Les assureurs membres du Groupe Mutuel